



RÉPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE LAVELANET (Ariège)

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2021/4

L'an deux mille vingt et un et le vingt-six janvier à 16 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Marc SANCHEZ, Maire.

Étaient présents : Monsieur Marc SANCHEZ, Monsieur Jérôme DUROUDIER, Monsieur Jackie ROY, Madame Chantal BLAZY, Monsieur Erald GAST, Madame Béatrice BERTRAND, Monsieur Franck FAREZ, Madame Emilie ALLABERT, Monsieur Patrice FAUCONNET, Madame Cécile GRAU, Monsieur Jean-Luc TORRECILLAS, Monsieur Raymond MIQUEL, Monsieur Corrado RANGHELLA, Madame Anne-Marie EYCHENNE, Monsieur Guy PUJOL, Madame Pierrette FORGET BARBERA, Monsieur Denis BERTONE, Madame Anne-Marie CLERGUE, Monsieur Xavier PINHO-TEIXEIRA.

Procurations de vote :

Madame Myriam LÉONARD donne procuration à Monsieur Jackie ROY

Madame Fatiha ZERAOULA donne procuration à Madame Cécile GRAU

Madame Isabelle GRAUPERA donne procuration à Madame Cécile GRAU

Madame Christine MARECHAL, donne procuration à Monsieur Érald GAST

Madame Valérie GUARINOS donne procuration à Monsieur Jackie ROY

Monsieur Yves PAUBERT donne procuration à Monsieur Érald GAST

Monsieur Pierre POUILLEY donne procuration à Monsieur Jérôme DUROUDIER

Madame Sylvia GUERRERO donne procuration à Monsieur Xavier PINHO-TEIXEIRA

Madame Pascale DOMECH donne procuration à Monsieur Xavier PINHO-TEIXEIRA

Étaient absents : Monsieur Olivier AMANS

Secrétaire de séance : Madame Cécile GRAU

Date de convocation : 19 Janvier 2021

Objet : Dossier de demande de subvention dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux - Travaux de voiries – Programme 2021 / Priorité n°1.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal sept projets du programme de travaux de voirie à réaliser sur la commune pour l'année 2021, dont le coût prévisionnel de cette opération s'élèverait à hauteur de 268 063,07 € hors taxes, soit 321 675,69 € TTC à savoir :

- 1 - Plateau traversant - RD 117,
- 2 - Parking Paul Bergère,
- 3 - Aménagement Espace Roudière,
- 4 - Cimetière Dreuilhe /Lavelanet,
- 5 - Rue Jacques Louis David - Toulouse Lautrec,
- 6 - Chaussée les Aubépines,
- 7 - Rue Napoléon Peyrat.

Monsieur le Maire propose que le plan de financement prévisionnel soit arrêté comme suit :

<u>PROJETS VOIRIE 2021</u>	<u>MONTANT H.T.</u>	<u>%</u>
Etat (DETR 2021)	30 500 €	12 %
Autofinancement	237 563,07 €	88%
TOTAL HT	268 063,07 €	100%

Sur cette base financière, une subvention sera sollicitée pour les montant sus-indiqués, auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2021.

Par conséquent Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer.

OUI l'exposé de son Président,
le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
à la majorité des suffrages exprimés (**25 voix POUR et 3 ABSTENTIONS** Madame Sylvia GUERRERO, Monsieur Xavier PINHO-TEIXEIRA, Madame Pascale DOMECC).

- **APPROUVE** les propositions de Monsieur le Maire telles présentées ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre de la Dotation Equipement des Territoires Ruraux pour l'année 2021 et pour un montant de 30 500 €,
- **CONFIRME** que les crédits concernant les actions listées ci-avant, seront prévus au(x) budget(s) correspondant(s),
- **CHARGE** Monsieur le Maire d'accomplir toutes les démarches nécessaires à la bonne exécution de la présente.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré à LAVELANET, le jour, mois et an que ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour expédition certifiée conforme.

Le Maire,
Marc SANCHEZ

